



La crise de la Corona frappe durement les régions de montagnes - des mesures à long terme servant à renforcer les cycles économiques régionaux sont nécessaires !

1. L'économie des régions de montagnes est très fortement touchée

La crise du coronavirus frappe la Suisse de plein fouet depuis mars 2020. Le Conseil fédéral a fait preuve d'initiative et a mis sur pied un ensemble de mesures destinées à amortir les effets les plus importants de la crise à court terme. Cependant, cette crise n'a pas seulement des effets à court terme, mais aussi à moyen et long terme. Elle modifiera considérablement la vie sociale et économique. Le 24 avril 2020, le Comité de SAB (Groupement suisse pour les régions de montagnes) s'est penché sur les perspectives à moyen et à long terme, afin d'établir un catalogue de mesures.

L'économie, en particulier dans les régions de montagnes, a été massivement touchée par le Covid-19. Le tourisme est un pilier central de l'économie des régions de montagnes. D'un jour à l'autre, pratiquement tous les revenus touristiques se sont effondrés. Les restaurants sont fermés. Les hôtels ont pu rester ouverts ; mais comme il n'y a plus de clients, la plupart d'entre eux sont au point mort. Un retour à la normale ne sera possible qu'étape par étape. Les voyages internationaux ne se rétabliront pas avant 2021 au plus tôt. Ils ne devraient pas retrouver d'aussitôt le niveau enregistré durant ces dernières années. Les prévisions pour 2020 sont donc très sombres. Dans le cadre d'une enquête, la HES-SO Valais estime que le chiffre d'affaires du tourisme suisse diminuera de 6,4 milliards de francs d'ici à la fin de l'année. Environ 17 % des entreprises ont déclaré, lors de cette même enquête, qu'elles pourraient faire faillite.

La crise du coronavirus touche de nombreuses entreprises commerciales qui ont dû brutalement cesser leurs activités. L'industrie forestière n'est plus en mesure de vendre du bois, alors que les prix, déjà bas, se sont effondrés. Il manque des travailleurs étrangers dans l'agriculture. Il y a une pénurie de travailleurs frontaliers dans les certaines entreprises. Les sociétés de transports publics ont dû réduire massivement leurs prestations ; les trains, les bus et les trams tournent pratiquement à vide et les revenus diminuent. La liste pourrait facilement être encore allongée. Il n'y a guère de secteur qui ne soit pas touché par cette crise. Par conséquent, le SECO s'attend à une baisse du produit intérieur brut pouvant atteindre 10 % pour l'année en cours, ainsi qu'à une augmentation considérable du taux de chômage.

2. Renforcer les circuits économiques courts

La crise du coronavirus a clairement démontré que la Suisse a sous-estimé, ces dernières années, sa vulnérabilité quant aux crises. Malgré divers plans, par exemple en ce qui concerne les pandémies, la Suisse n'était pas suffisamment préparée. Les capacités des hôpitaux ont été continuellement réduites. En février 2020, il était encore question de fermer 120 hôpitaux, principalement dans les espaces ruraux. Les stocks obligatoires ont été réduits, par exemple chez Alcosuisse, et les réserves de matériel de protection, découlant du plan de pandémie, n'étaient pas disponibles. C'est une erreur de croire que lors de situations exceptionnelles, on peut compter sur des livraisons rapides en provenance de l'étranger. Même au sein de l'UE, les Etats ont d'abord cherché à couvrir leurs propres besoins. Ainsi, du matériel de protection destiné à la Suisse a été temporairement bloqué à la frontière.

Lors de crises, le modèle des chaînes de valeur mondiales n'est pas en mesure de répondre aux besoins. Si certains produits sont fabriqués dans un seul pays du monde, le syst s'effondre. La Suisse, comme tout autre pays, a intérêt à renforcer sa propre économie et à produire, sur son territoire, le plus grand nombre de biens et de services nécessaires en temps de crise. La réponse réside dans la promotion des cycles économiques régionaux et locaux. Cela s'applique non seulement à l'industrie, mais aussi à l'agriculture et à la sylviculture. Pendant des années, la Suisse a enregistré une balance négative dans le domaine du commerce du bois. Pour le secteur forestier, ce déficit commercial s'élève à 5 milliards de francs suisses par an. Nous exportons des matières premières bon marché et importons des produits du bois transformés coûteux. Au Département fédéral de l'économie, de l'éducation et de la recherche (DFER), cette question ne constitue pas un sujet de préoccupation. Au contraire : dans le secteur agricole notamment, de nouvelles ouvertures de marché sont constamment recherchées. La PA 2022+ souhaitait favoriser le libre-échange, contrairement au Parlement qui a exprimé son désaccord et a supprimé le libre-échange agricole du projet de loi. La politique économique officielle de la Suisse doit être repensée. La promotion des cycles économiques régionaux et locaux doit bénéficier d'une plus grande attention. Cela est également conforme à l'approche de « l'économie circulaire » et donc à la protection de l'environnement.

Afin d'éviter les effets négatifs à long terme du Covid-19, des mesures appropriées doivent être introduites au sein de la Confédération et des cantons. En revanche, il serait tout à fait contre-productif qu'un programme d'austérité soit mis en place en 2021. Au contraire, l'économie doit être stimulée par des mesures efficaces à long terme, en se concentrant sur les secteurs particulièrement touchés et sur le renforcement de la résilience de la société et de l'économie.

3. Des mesures efficaces à long terme sont nécessaires

Le SAB propose une série de mesures considérées comme prioritaires, afin d'atténuer les conséquences négatives à long terme dans les régions de montagnes et de renforcer la résilience (résistance aux crises) de la société et de l'économie.

Santé publique

Le système de soins de la santé a été particulièrement mis à l'épreuve lors de la crise du Covid-19. Le personnel de santé a fait un excellent travail. Néanmoins, des lacunes évidentes ont été décelées ; manquements que le SAB avait déjà signalés à plusieurs reprises dans le passé :

- Les plans hospitaliers cantonaux doivent être examinés et reconsidérés en intégrant une vue d'ensemble des capacités d'urgence, tant au niveau militaire et que civil. Cette vision globale doit déboucher sur une planification des lits permettant de résister aux situations de crise.
- Il faut former du personnel infirmier supplémentaire et améliorer l'attractivité des professions liées aux soins. La contre-proposition indirecte à l'initiative sur les soins infirmiers doit donc être approuvée par le Parlement, sans réduire la proposition du Conseil fédéral. L'académisation en cours, au sein de la profession d'infirmier, doit être stoppée et inversée.
- La Suisse doit à nouveau former beaucoup plus de médecins et surtout de médecins de famille. Le numerus clausus doit être supprimé ou du moins le seuil doit être relevé. En outre, la rémunération des médecins (Tarmed) doit être structurée de façon à ce que les médecins généralistes des régions rurales reçoivent une rémunération plus élevée. Les médecins généralistes constituent le premier point de contact pour les patients. Dans les régions de montagnes périphériques, il n'y a pratiquement plus de médecins de famille. La population locale et les hôtes manquent donc de personnes de contact sur place, surtout lors de situations de crise.

Tourisme et politique régionale (NPR)

De nombreuses entreprises touristiques venaient à peine de surmonter le choc de l'euro. Les marges sont encore faibles et les réserves sont quasiment inexistantes. Après la crise, il sera urgent de reconquérir la clientèle touristique et de renforcer les entreprises de ce secteur. Cela nécessite, d'une part, un programme spécial de promotion touristique et, d'autre part, un renforcement des instruments existants, afin de promouvoir l'innovation et le développement de produits touristiques. Pour renforcer l'industrie du tourisme, il est donc nécessaire de :

- Verser une contribution supplémentaire d'environ 100 millions de francs au Fonds de développement régional. Cette somme supplémentaire doit être utilisée en priorité pour le soutien de projets à fonds perdus. Les remontés mécaniques, entre autres, pourront en bénéficier.

- Dans le cadre de la politique régionale fédérale (NPR), il faut renoncer au principe d'exportation. Selon cette approche, seuls les projets prévoyant d'exporter des biens de leur région d'origine peuvent obtenir un financement de la part de la NPR. Cette exigence contredit le souhait de renforcer les cycles économiques régionaux et locaux.
- Innotour doit être augmenté de 10 millions de francs suisses, afin de promouvoir de nouveaux modèles commerciaux, ainsi que la coopération.
- Dans le cadre d'Innosuisse, un programme spécifique de soutien à l'innovation touristique doit être lancé. Concrètement, on pourrait par exemple constituer un pool d'accompagnants pour l'innovation touristique. Les services d'accompagnement seraient financés par des chèques à l'innovation.
- Suisse Tourisme doit recevoir un crédit supplémentaire de 40 millions de francs, afin de lancer une campagne visant à stimuler les marchés européens, dès que les restrictions de voyage seront assouplies.
- La Société Suisse de Crédit Hôtelier doit pouvoir adapter ses possibilités de soutien financier et examiner un nouveau modèle de promotion hôtelière. Le problème du surendettement des hôtels et des restaurants doit être résolu à long terme. Lorsque les mesures liées au coronavirus seront assouplies, les entreprises devront être en mesure de pouvoir à nouveau effectuer des investissements à long terme.

Agriculture et sylviculture

Dans le domaine de l'agriculture et de la sylviculture, il convient de promouvoir des approches visant à renforcer les cycles économiques régionaux et locaux. Cela comprend, entre autres :

- Un assouplissement de la réglementation des marchés publics pour donner la priorité aux bâtiments construits avec du bois indigène.
- Le renforcement de la politique relative aux ressources en bois en mettant l'accent sur la vente de bois indigène et l'utilisation accrue du bois comme source d'énergie renouvelable.
- La promotion de la coopération entre l'agriculture et le tourisme, afin de vendre davantage de produits locaux dans le secteur de la restauration.
- La promotion ciblée de projets dans le domaine de l'agriculture et de la sylviculture encourageant les cycles économiques régionaux. Il s'agit, entre autres, des projets de développement régional (PDR).
- La promotion des systèmes de gestion intégrée des bassins-versants et des projets d'irrigation. Ces mesures peuvent contribuer à faire face aux conséquences du

changement climatique - qui se manifestent également par le biais de la période de sécheresse actuelle.

Infrastructures et compétences digitales

La crise du coronavirus a démontré l'importance des infrastructures et des compétences numériques. Les infrastructures doivent être conçues de telle sorte qu'elles soient pleinement fonctionnelles, même en cas de crise.

- Peu après les premières mesures de protection prises par le Conseil fédéral, les réseaux de télécommunications se trouvaient au bord de l'effondrement. Ils ont à peine pu faire face à l'utilisation massive des réseaux numériques, notamment pour les écoles, les vidéoconférences, etc. L'expansion des réseaux de fibres optiques doit donc être accélérée et les réseaux mobiles doivent être mis à niveau sans délai. Il faut éviter de nouveaux retards administratifs, dans l'expansion des réseaux 5G.
- Dans le secteur de l'éducation, les expériences acquises et la dynamique mise en place doivent être exploitées pour favoriser la numérisation, ainsi que les méthodes d'enseignement efficaces. Cela représente une opportunité, en particulier pour les régions de montagnes qui comptent un petit nombre d'élèves. Les infrastructures numériques correspondantes, ainsi que les compétences des enseignants, doivent être systématiquement renforcées.
- Les possibilités de transactions commerciales électroniques doivent être développées plus rapidement. Cela comprend l'introduction de moyens d'identification électronique et une révision du code des obligations, afin que davantage de décisions juridiques puissent valablement être prises par voie électronique.
- Le travail à domicile a dû être introduit par de nombreuses entreprises, qui n'ont pu poursuivre leurs activités que grâce à l'utilisation de ce moyen. Nombre de réserves émises auparavant, tant par les employeurs que les employés, à l'égard de ce système, ont disparu du jour au lendemain. Le travail à domicile ne continuera certainement pas à être utilisé aussi intensivement après la crise. Mais de nombreuses entreprises et employés vont certainement continuer à y recourir. Pour y parvenir, il faudra adapter les exigences du droit du travail et mettre en place des incitations fiscales appropriées, aussi bien pour les entreprises et que pour les salariés.
- En particulier, en temps de crise, les communes doivent pouvoir communiquer avec leurs citoyens efficacement et rapidement. Le concept de « village intelligent » le permet, en recourant à des outils, tels que Crossiety, Megaphone, etc. La Confédération, les cantons et les communes sont donc appelés à poursuivre et à soutenir les approches « villages intelligents / villes intelligentes / régions intelligentes ».

Transports

Les entreprises de transport ont dû réduire massivement leurs services. Les recettes obtenues par la vente de titres de transport se sont effondrées. La perte des revenus enregistrée par ce secteur se monte à environ 500 millions de francs par mois et il ne sera pas possible de les compenser durant l'année 2020. Afin de soutenir ces entreprises et de contribuer à la stimulation de l'économie, en particulier dans le secteur de la construction, les mesures suivantes doivent être prises :

- Les grands projets de transport, adoptés dans le cadre du Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA) et du Fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF), doivent rapidement être mis en œuvre.
- Les travaux d'entretien et de rénovation des réseaux des transports publics et routiers devraient être avancés.
- Le crédit d'engagement pour les transports publics régionaux 2022 - 2025, qui est actuellement en consultation, doit être porté à 4,462 milliards de francs, conformément à la demande initiale des entreprises de transport. Un paquet spécial doit également être mis en place pour faire face aux effets du Covid-19. Ceci en particulier pour les entreprises ayant un taux de passagers touristiques élevé.
- L'extension des réseaux de pistes cyclables, en particulier dans et entre les villages, pour faire face aux engorgements quotidiens, doit être accélérée. Cela permettrait de mettre en œuvre l'article constitutionnel de 2018 sur les pistes cyclables.

Armée et protection civile

Les capacités de l'armée et de la protection civile ont été massivement réduites depuis les années 1990. Tous deux assument cependant des fonctions centrales pour la sécurité de la population en temps de crise. Il peut s'agir de pandémies, telles que la crise actuelle, mais aussi de risques naturels, de la sécurisation la frontière, etc. L'armée et la protection civile soutiennent les prestations civiles durant les situations où les ressources disponibles, en temps normal, ne sont plus suffisantes. Ces engagements doivent être exercés et préparés dans la mesure du possible. Cela exige un haut niveau de préparation opérationnelle et des ressources financières correspondantes. L'armée et la protection civile ne doivent pas être opposées, mais se compléter. Les concepts d'urgence doivent être revus sur la base de l'expérience acquise lors de la crise du coronavirus. Le cas échéant, il faudra aussi combler les lacunes constatées et mettre à disposition les ressources nécessaires.

Viège, 28 avril 2020

TE / SAB